

# La pratique de l'amour et le charisme vincentien

par Andrés Motto, C.M.

*Province d'Argentine*

La première encyclique de Benoît XVI, *Deus caritas est*<sup>1</sup>, souhaite répondre à deux questions : 1) Peut-on aimer Dieu réellement ? ; 2) Peut-on aimer authentiquement le prochain quand celui-ci nous est étranger, où même plus, quand il nous dérange ? Ainsi, en ce temps de violence ( où l'agressivité religieuse est très présente), et au commencement de son pontificat, il est bon que le Pape nous rappelle ce qui est central dans le christianisme : l'amour.

En fidélité à la théologie de la sainteté, dans la conclusion du document, il cite un certain nombre de saints qui se sont distingués dans la pratique de la charité sociale : parmi eux, il cite explicitement Saint Vincent de Paul et Louise de Marillac (cf. DCE, 40). Puisqu'il fait référence à eux et qu'il pose la question de l'amour de Dieu et du prochain, il nous a semblé opportun de faire une lecture vincentienne concernant la manière pratique d'aimer. Pour cela, nous mettrons en parallèle la deuxième partie de l'encyclique et la pensée de notre Fondateur. Cette deuxième section est plus concrète et mieux délimitée, car elle ne traite que de quelques aspects de la pratique de la charité. La question principale étant la suivante : Le soutien caritatif que le chrétien apporte à celui qui souffre en collaborant avec d'autres est-il toujours valable ? Comme nous le voyons, c'est dans la réponse à une telle question que se joue l'avenir de l'être et de l'agir vincentien.

## **Des modèles d'amour...**

Benoît XVI désigne la Très Sainte Trinité comme étant la source de l'amour-charité. Il présente l'amour trinitaire non pas tant « *ad intra* » mais fondamentalement « *ad extra* » (cf. DCE, 19). La deuxième

---

<sup>1</sup> BENOÎT XVI, *Lettre encyclique "Deus Caritas est"*, publiée le 25 janvier 2006. Abréviation : DCE.

me référence est l'Église primitive. Ses références biblique et historique sont intéressantes, car elles mettent en valeur le fait que la première Église était attentive à ce que personne ne soit exclu des biens nécessaires à une vie digne. De plus, cette manière d'agir ne se limitait pas aux seuls membres de l'Église mais s'étendait à toute personne dans le besoin (cf. DCE, 20-25).

Il est intéressant de voir que quand Saint Vincent fait référence aux sources de l'amour, il parle aussi du Dieu Trinité et de l'Église primitive. Ainsi, quand il se réfère à Dieu<sup>2</sup> il fait remarquer que Lui, nous aime constamment et de manière toujours nouvelle, puisque l'amour est créatif<sup>3</sup>. Dieu aime les hommes et ne leur demande pas plus que ce qu'ils peuvent faire<sup>4</sup>. De plus, il compare la bonté de Dieu avec celle d'un père plein de tendresse :

*« Oh ! oui, mes frères, quand Dieu prend une fois en affection une âme, quoi qu'elle fasse, il la souffre. N'avez-vous jamais vu un père qui a un petit enfant qu'il aime beaucoup ? Il souffre de ce petit tout ce qu'il lui fait, voire même il lui dit quelquefois : "Mords-moi, mon enfant". Et d'où vient cela ? C'est qu'il aime ce petit enfant. Dieu se comporte de même à l'égard de nous, mes frères »*<sup>5</sup>.

Il veut faire comprendre que Dieu est amour infini, et c'est en partant de l'amour qu'il explique tout à la fois l'unité en Dieu et la distinction des personnes. À l'origine, il y a la charité, qui est constitutive tant des Personnes divines que de leur communion<sup>6</sup>. Ainsi, il aime contempler le mystère trinitaire « *ad intra* » comme un mystère insondable d'amour qui est aussi moteur pour la communion. Ainsi, les processions divines sont à saisir comme un échange d'amour.

Il contemple aussi le mystère Trinitaire dans la perspective de l'économie du salut. Il voit les missions trinitaires comme une autre expression de l'amour. Il met en valeur l'unité de l'agir trinitaire en exprimant que tout l'agir « *ad extra* » est fait par les personnes divi-

<sup>2</sup> Cf. GIUSEPPE TOSCANI, « Dios », en AA.VV., *Diccionario de Espiritualidad Vicenciana*, CEME, Salamanca 1995, pp. 119-141 ; MIGUEL LLORET, « La comunidad vicenciana, realidad viva de fe », en AA.VV., *Identidad Vicenciana en un mundo de increencia*, CEME, Salamanca 1990, pp. 161-180.

<sup>3</sup> En terminant une lettre à Sainte Louise, il exprime cette conviction : « *Je vous souhaite un nouveau cœur et un amour tout nouveau pour celui qui nous aime incessamment aussi tendrement comme s'il commençait dès à présent de nous aimer ; car tous les plaisirs de Dieu sont toujours nouveaux et pleins de variété, quoiqu'il ne change jamais* ». SV I, 417.

<sup>4</sup> « Dieu ne veut que ce que vous pouvez ». SV VIII, 42.

<sup>5</sup> SV XI, 388.

<sup>6</sup> Cf. SV XII, 256-257.

nes : toutes les trois sont les acteurs de la création, de l'incarnation, de la rédemption et de la sanctification. L'amour joue un rôle essentiel dans les missions divines et par conséquent dans la demeure trinitaire intime au cœur de l'homme. Dieu vient amoureusement habiter dans l'homme :

*« ... non seulement Dieu le Père aime ces âmes, et les personnes de la Sainte Trinité viennent en elles, mais elles y demeurent. L'âme donc de celui qui aime Notre-Seigneur est la demeure du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et où le Père engendre perpétuellement son Fils, et où le Saint-Esprit est incessamment produit par le Père et le Fils »<sup>7</sup>.*

Le plus original dans la théologie vincentienne au sujet de la Trinité, c'est qu'elle part de la contemplation métaphysique d'un tel mystère, pour y voir finalement un modèle devant inspirer les rapports humains. Et, il tire des conséquences très concrètes de ces considérations, en les replaçant dans le contexte d'une communauté s'offrant à Dieu pour le service des pauvres. Ainsi, à l'exemple du Dieu Trine qui unit en lui la pensée qu'il a de lui-même avec la providence sur le monde ; nous devons nous occuper autant du spirituel que du matériel, chez soi et chez les autres :

*« Plaise à la bonté de Dieu que, selon votre souhait, il ne vous éloigne pas du spirituel, qu'il nous donne part à l'éternelle pensée qu'il a de lui-même, tandis que perpétuellement il s'applique au gouvernement de ce monde et à pourvoir au besoin de toutes ses créatures jusques à un petit moucheron ! »<sup>8</sup>.*

À l'image du Dieu Trine qui est parfaite unité, les communautés doivent refléter une unité et un amour semblables. Quand la communauté fixe son regard sur la Trinité, l'unité et la charité grandissent en elle. Saint Vincent invite à « trinitiser » les communautés, car le mystère trinitaire est l'âme de la vie communautaire. De cette façon, tous les membres de la communauté sont appelés à vivre en totale harmonie, partageant leur vie et leur apostolat :

*« Comme Dieu n'est qu'un en soi, et qu'en Dieu il y a trois personnes, sans que le Père soit plus grand que le Fils, ni le Fils que le Saint-Esprit, il faut de même que les Filles de la Charité, qui doivent être l'image de la très Sainte Trinité, encore qu'elles soient plusieurs, ne soient toutefois qu'un cœur et qu'un esprit ; et, comme encore dans les sacrées personnes de la très Sainte Trinité, les opérations, quoique diverses et*

<sup>7</sup> SV XI, 44.

<sup>8</sup> SV I, 475.

*attribues à chacune en particulier, ont relation l'une à l'autre... de même, il faut qu'entre les Filles de la Charité, celle qui sera des pauvres ait relation à celle qui sera des enfants, et celle des enfants à celle des pauvres »<sup>9</sup>.*

Une communauté qui s'inspire de la Trinité se remarquera par sa cordialité, par un amour provenant du cœur lui-même. La cordialité permet des échanges de qualité : partager les expériences vécues en évitant de mettre des cadenas dans le cœur<sup>10</sup>. La communauté sera aussi un lieu de pardon et de réconciliation. Elle doit être témoin et messagère de la miséricorde de Dieu concrétisée dans les moments de réconciliation. Vincent de Paul connaît bien les difficultés qu'il y a à vivre ensemble ; et il comprend les problèmes qui existent avant de parvenir à une vraie fraternité. Cependant, il invite chacun à se laisser guider par la bonté de Dieu qui tient compte des plus petites lueurs de bien qu'il y a en chaque personne ; et à partir de là, avec une patience infinie, il transforme l'homme par l'amour. Telle doit être aussi la conduite que doivent avoir les chrétiens avec leurs frères.

Il demandent de manière toute spéciale aux supérieurs d'être les premiers à pratiquer la charité et l'humilité. En s'inspirant du Dieu Trine, il balaie une image un peu monarchique de l'autorité religieuse, il la « *démythifie* », et l'oriente vers le service :

*« Et qu'y a-t-il en Dieu ? Il y a, mes filles, égalité de personnes et unité d'essence. Et que vous enseigne cela, sinon que vous devez toutes, tant que vous êtes, n'être qu'un(e)s et égales ? S'il faut qu'il y ait une supérieure, une servante, oh ! ce doit être pour donner exemple de vertu et d'humilité aux autres, pour être la première à tout faire, la première à se jeter aux pieds de sa sœur, la première à demander pardon, la première à quitter son opinion pour suivre l'autre »<sup>11</sup>.*

La méditation sur le mystère trinitaire ne l'amène pas uniquement à repenser la vie interne d'une communauté mais il souhaite ainsi l'aider à se mettre au service de la promotion du pauvre. Si nous sommes ensemble, à l'exemple de la Trinité, cela doit servir à

---

<sup>9</sup> SV XIII, 633. Cet enseignement vincentien est bien présent chez Sainte Louise qui écrit : « *Recommandez-moi bien à toutes nos Sœurs, et leur dites que je leur recommande toujours le souvenir des avertissements de Monsieur Vincent, et surtout le support et cordialité, pour honorer l'unité de la divinité en la diversité des personnes de la Sainte Trinité* ». SAINTE LOUISE DE MARILLAC, *Écrits spirituels*, p. 288.

<sup>10</sup> Cf. SV XIII, 641.

<sup>11</sup> SV XIII, 634.

être attentif au pauvre. Notre communauté s'organise en vue du service des pauvres, et elle se constitue par la contemplation de l'action de Dieu dans l'Écriture ; puisque pour Mr Vincent, le Dieu-communauté d'Amour — ne peut tolérer les manques que connaît une grande partie du peuple. Une pauvreté d'autant plus intolérable qu'elle ne provient pas d'une terre stérile mais de l'avarice des puissants. C'est pourquoi, la communauté vincentienne n'est pas une fin en soi mais une communauté pour la Mission. La communauté prend son sens dès qu'elle s'ouvre à l'autre, spécialement au pauvre. Le fait d'être ensemble permet de mieux discerner la clameur des pauvres et de venir plus rapidement à leur secours.

Avant de parler de la Trinité, il nous faut la « *prêcher* » en vivant dans une ambiance de charité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté, en n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. Si chaque communauté expérimente la vie divine de parfaite communion, elle aura de ce fait un rayonnement missionnaire. Ce qui veut dire qu'une communauté qui s'inspire du modèle trinitaire aura comme caractéristiques essentielles la mission d'annoncer l'Évangile et de diffuser la charité. Ainsi, en tant que communauté missionnaire, elle doit annoncer la Bonne Nouvelle et inviter tous les hommes à vivre en plénitude leur baptême qui les introduit dans la vie du Père, du Fils et du Saint Esprit.

En définitive, tout comme Vincent de Paul qui souligne les caractéristiques « *ad intra* » et « *ad extra* » de la Trinité ; notre communauté doit vivre un double mouvement : amour envers la Congrégation, et amour missionnaire, spécialement envers les plus démunis. Car, l'amour pour l'une rend cohérent l'amour pour les autres. De cette manière, nous voyons bien que la théologie trinitaire est pour notre fondateur le fondement de sa théologie de la charité. Et ainsi, le temps passé à méditer amoureusement sur la Trinité sera d'une importance capitale au moment de structurer la vocation, la mission et la vie communautaire des Congrégations et des confréries dont le charisme est de servir les pauvres.

Parlant de l'Église primitive, notre fondateur reste convaincu qu'en son sein, il n'y avait pas de pauvres car on luttait contre l'attachement immodéré aux biens de la terre<sup>12</sup>. Ce vice qui, de son temps,

---

<sup>12</sup> Sur ce sujet, Vincent de Paul est en accord avec certains humanistes de la Renaissance qui présentent une Église primitive où tout était à tous et en affirmant que le désir démesuré de posséder provoque d'innombrables maux au sein de l'humanité. Pour Thomas More, dans *Utopie* tous les citoyens sont égaux entre eux. Il n'y a pas de propriété privée, faisant ainsi disparaître les différences de statut social. Les travaux sont accomplis de façon équilibrée, ils n'aliènent pas l'individu, car il s'agit de services de six heures par jour, pour que chaque individu puisse accomplir d'autres tâches. Cf. TOMÁS MORO, *Utopie*, Garnier-Flammarion, Paris 1987. À son tour, Erasme de Rotterdam, sou-

on trouvait de manière fréquente et au plus haut point chez les laïcs, les religieux et les clercs :

*« On a fait ici quinze conférences pour voir d'où venait le misérable état de l'Église et des ecclésiastiques, si attachés aux biens et au désir d'en amasser ; on a remarqué que ç'a été depuis la division des biens ecclésiastiques, qui a donné à chacun sa part et portion ; car, au commencement, tout était en commun, et on donnait à chacun selon sa nécessité seulement. Oh ! que l'Église florissait pour lors et que les ecclésiastiques étaient vertueux et parfaits ! »*<sup>13</sup>.

Il comprend que la charité de l'Église primitive s'exprimait par le détachement. Pour progresser dans l'amour, il faut se donner à Dieu et ne pas s'attacher aux choses<sup>14</sup>. Ainsi, la personne vertueuse s'occupe des biens spirituels et du service du prochain, en recherchant comme le fit Diogène, la pauvreté. À l'encontre de la vie des riches de son temps, il affirme que la pauvreté évangélique, si présente dans l'Église primitive, conduit à la vertu. Il ajoute cette motivation : aimer le style de vie de l'ami, conduit à aimer davantage l'ami et les amis de l'ami<sup>15</sup>.

Il s'inspire encore de l'Église primitive pour souligner une autre manière de pratiquer la charité : dans la vie communautaire, il ne suffit pas de dire les fautes au frère qui pêcherait ; car, parfois, il faudra faire appel au supérieur. Ainsi, il faut que l'intéressé y aille lui-même où qu'un autre dise au supérieur qu'un confrère va mal. Il estime que c'est une obligation de la charité de dire au supérieur les fautes graves et les tentations du prochain<sup>16</sup>. Il ne considère pas une telle action comme un procédé de pure discipline ou de dénonciation vulgaire, mais comme un acte de charité. Pour en arriver à agir de la sorte, il exprime une série de raisons. Arrêtons-nous simplement sur la première<sup>17</sup> : Dénoncer les fautes du prochain à l'autorité faisait partie de la pratique de l'Église primitive et, selon lui, un tel usage s'est maintenue jusqu'au V<sup>ème</sup> ou VI<sup>ème</sup> siècle. Certains saints ont même confessé publiquement leurs péchés : Sainte Marie Madeleine, Saint Paul et Saint Augustin.

---

ligne de façon mordante combien l'amour des richesses est la plus grande erreur de l'humanité... et de l'Église. Cf. ERASME DE ROTTERDAM, *Éloge de la folie*, in *Œuvres*, Robert Laffont, Bouquins.

<sup>13</sup> SV XII, 374 ; voir aussi SV XII, 378-379.

<sup>14</sup> Cf. SV XII, 61.

<sup>15</sup> Cf. SV X, 222.

<sup>16</sup> Cf. SV XII, 362-364.

<sup>17</sup> Cf. SV XII, 355-363.

Il faut aussi ajouter que Benoît XVI énumère une liste de saints qui se sont distingués par leur pratique de la charité. Il commence cette énumération avec Saint Martin de Tours qui a vécu au IV<sup>ème</sup> siècle (cf. DCE, 40). Vincent de Paul aussi motive les siens en leur parlant de grandes figures de la charité comme Saint Martin de Tours, saint Jean l'Aumônier, Saint Roch, Saint Laurent, Saint Louis, roi de France, et Saint François-Xavier. Parmi les saintes, il donne une place toute particulière à Sainte Geneviève. En racontant quelques détails de sa vie, il est ému par le souvenir du geste charitable de Saint Martin de Tours qui partagea son vêtement avec un pauvre :

*« Demandons cette grâce à Notre-Seigneur aujourd'hui par l'entremise de saint Martin, ce grand saint que toute l'Église a en si grande vénération ; et la même Église a eu en telle estime cet acte de charité qu'il exerça à l'endroit d'un pauvre, coupant la moitié de son manteau pour le lui donner afin de se couvrir, qu'elle nous le représente à cheval, en cavalier, coupant la moitié de son manteau pour le donner à ce pauvre ; et Notre-Seigneur lui-même, pour témoigner à son serviteur combien il avait agréable cet acte de charité, lui voulut apparaître la nuit, couvert de cette moitié de manteau. Cela, Messieurs et mes frères, nous fait voir combien Dieu et l'Église, inspirée et conduite par le Saint-Esprit, font estime de la charité que l'on exerce envers les pauvres »*<sup>18</sup>.

### **Des conditions nécessaires pour que la charité ne s'estompe pas...**

La deuxième partie est consacrée aux liens complexes entre charité et justice. Il commence par affirmer que les œuvres de charité ne peuvent être une excuse pour ne pas pratiquer les devoirs de la justice (p.ex : Travailler dans un Foyer pour personnes âgées ne doit pas m'empêcher de payer de justes salaires). À ce sujet, nous les chrétiens, nous devons reconnaître que plus d'une fois nous avons fait l'expérience de cette manière incorrecte et incohérente de pratiquer la charité. Pénétrant à nouveau dans le champ historique, l'encyclique signale qu'avec l'avènement du monde industriel, la lutte pour la

---

<sup>18</sup> SV XI, 367. Il fait remarquer que les chrétiens tiennent tellement la charité en estime que, malgré le fait que Saint Martin soit devenu évêque, la dévotion populaire se souvient de lui quand il n'était encore que catéchumène, soldat romain, partageant son manteau avec le pauvre : *« Et l'Église a eu tant d'estime et de vénération pour cette action de charité de saint Martin, qu'elle nous le représente, non pas comme un évêque ou archevêque, quoique ce soit une dignité très relevée, mais elle nous le fait voir à cheval, habillé en soldat, coupant la moitié de son manteau »*. SV XII, 69.

justice s'est concentrée sur la distribution correct du capital et du travail. Une telle problématique a été perçue tardivement par les membres de l'Église. Mais, bien que la réponse ait été tardive, elle n'en a pas moins été vigoureuse. Et peu à peu, on s'est orienté vers ce qu'on appelle la Doctrine Sociale de l'Église (cf. DCE, 26-27). Les liens de la charité avec la justice, l'amènent à développer les liens tout aussi complexes entre Église et État. Le Pape explique que l'action politique est fondamentalement du ressort de l'État, et une telle action se doit d'être juste ; car un gouvernement qui s'éloignerait de la justice ne serait rien d'autre qu' une bande de brigands. L'Église respecte cette légitime autonomie de l'État. A son tour, et comme service rendu à la société, l'Église propose la foi chrétienne, qui purifie la raison, ce qui encourage la justice, car une vertu de la sorte ne peut se développer que dans une raison déagée de tout aveuglement éthique. Avec une raison auto-responsable, la justice tant désirée devient possible. D'autre part, Benoît XVI affirme de manière catégorique que l'Église doit être au service de tous ceux qui sont dans le besoin en les aidant avec amour. Ce serait un mythe de penser qu'un État serait suffisamment performant et rendrait ainsi inutile un quelconque type d'aide groupée différente de celle de l'État. C'est pour cela qu'il est légitime que l'Église dispose de ses propres organismes qui se préoccupent de la charité sociale. L'État ne doit pas voir cela d'un mauvais œil mais comprendre que c'est le propre d'un État adulte de promouvoir la subsidiarité, d'encourager au bien spécialement vis-à-vis de ceux qui souffrent le plus.

Bien évidemment, l'époque de Saint Vincent était très différente de celle de Benoît XVI. En ce temps-là, on ne parlait pas de Doctrine Sociale de l'Église, et l'État était sacralisé. Malgré cela, Vincent de Paul a su réunir la charité et la justice ; et il souffrait quand on les séparait. C'est pour cela qu'il dira avec douleur que « *il y a bien différence entre être catholique et être juste* »<sup>19</sup>. Nous savons bien que pour notre fondateur l'amour du prochain est indissolublement uni à l'amour de Dieu. Ce qui prouve qu'on aime Dieu c'est qu'on aime son prochain. L'amour du prochain doit être concret, visible et plein de délicatesse. Le cœur qui est plein de charité se réjouit en faisant le bien et souffre de l'éventualité de pouvoir blesser l'autre. Vincent de Paul souligne que pour un chrétien exercer la charité est une obligation, puisqu'il s'agit d'un précepte divin qui renferme tous les autres. Et de fait, celui qui pratique la charité accomplit toute la loi, car les lois de Dieu font toujours référence à l'amour<sup>20</sup>. Par la charité, on répond à toutes les demandes de la justice, en ajoutant la touche

---

<sup>19</sup> SV II, 447.

<sup>20</sup> Cf. SVXII, 260.



affective que cela doit se faire comme un ami aide un ami, car la charité demande une amitié universelle :

*« Car la charité fait faire à son prochain le bien qu'on peut justement attendre d'un fidèle ami »*<sup>21</sup>.

Quand Saint Vincent envoie les gens travailler auprès des pauvres, il ne le fait pas pour tranquilliser leur conscience mais au contraire, pour l'inquiéter davantage ; pour provoquer un examen de conscience serein et adulte pour discerner si on est juste « évangéliquement » parlant. Il ne peut pas comprendre une religion qui s'intéresse à certains et exploite les autres. De même, l'organisation vincentienne de la charité naît de la question que Dieu et les pauvres lui posent devant le constat de la misère spirituelle et matérielle ; exploitation et injustice dans lesquelles vit le peuple. Comment y remédier ? Si la question vient de Dieu et des pauvres, Saint Vincent sait bien que ce n'est qu'à partir de Dieu et des pauvres eux-mêmes qu'une réponse peut être donnée à une telle problématique. Pour lui, c'est la venue du Règne de Dieu (cf. Mc 1, 14-15) qui constitue le centre du message de Jésus. La caractéristique la plus surprenante de ce Règne de Dieu, c'est qu'il est destiné avant tout aux pauvres (cf. Lc 6, 20). Pour Vincent de Paul, dire aux pauvres que le « *Royaume de Dieu est à eux* » veut dire qu'il faut proclamer que Jésus-Christ prend la défense du pauvre aujourd'hui comme hier. Sur terre, le Seigneur Jésus a défendu les pauvres en déversant sa charité et en leur rendant justice. Aujourd'hui encore, Jésus-Christ continue à rendre justice au pauvre dans la mesure où il dispose des instruments disponibles qui veulent poursuivre cette Mission. La relation du Christ avec les pauvres et des pauvres avec le Christ revêt une importance fondamentale dans la découverte de la dignité que le pauvre assume au sein de l'Église. L'éthique vincentienne rencontre dans le service du pauvre une action engagée qui oblige à rétablir la justice. Puisque Jésus-Christ est la Justice de Dieu pour les pauvres. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, le pauvre était porteur, souvent sans le savoir, des exigences de la justice de Dieu.

Une autre manière de vivre en accord avec la justice caritative c'est d'abandonner tout esprit partisan, de ne pas abuser du pouvoir, de ne pas l'utiliser contre les gens qui sont sous nos ordres, ni pour favoriser indûment ceux qui partagent notre foi. Sur cette question, il faut souligner ce que Vincent de Paul écrit au Père Gallais, Supérieur à Sedan, qui voulait défendre un catholique qui allait à un procès où la majorité de la Magistrature était composée de calvinistes (huguenots) :

---

<sup>21</sup> SV XII, 264.

*« Et si c'est pour un catholique contre un religionnaire, que savez-vous si le catholique est bien fondé à demander en justice ce qu'il demande ? Il y a bien différence entre être catholique et être juste. Mais quoi ! me direz-vous, pourrai-je voir un catholique opprimé par un de la religion sans m'employer pour lui ? Je réponds que cette oppression ne sera pas sans quelque sujet et qu'elle se fera ou pour quelque chose que le catholique devra au huguenot, ou pour quelque injure ou quelque dommage qu'il lui aura fait. Or, l'un de ces cas posé, n'est-il pas juste que le huguenot en demande raison en justice ? Le catholique est-il moins justiciable pour être catholique, ou avez-vous plus de raison de vous mêler de ses affaires que Notre-Seigneur n'en avait pour toucher à celles de cet homme qui se plaignait à lui de son frère ? Oui, mais les juges sont de la religion... Il est vrai, mais ils sont aussi jurisconsultes et jugent selon les lois, les coutumes et les ordonnances ; et outre leur conscience, ils font profession d'honneur »<sup>22</sup>.*

Dans la morale vincentienne, le primat de la charité se construit à partir de la promotion de la justice, puisque la charité se construit en harmonie avec la justice. Ainsi être charitables oblige à tenir compte des devoirs de la justice. Seule une charité mal comprise peut se montrer négligente avec de tels devoirs. Mettant en valeur le droit naturel, il fait remarquer que *« les devoirs de la justice sont préférables à ceux de la charité »*<sup>23</sup>. Voyons quelques exemples : 1) Il demande à un prêtre de respecter l'intention du donateur concernant la destination d'offrandes, bien qu'il y ait beaucoup d'autres besoins à secourir, car *« il n'y a point de charité qui ne soit accompagnée de justice »*<sup>24</sup>. 2) S'adressant à un membre de la Congrégation de la Mission dont le travail est de racheter les esclaves en Afrique du Nord, il lui demande de récupérer l'argent qui avait été envoyé pour racheter un esclave et qu'il avait utilisé à d'autres fins. Il lui rappelle que c'est le respect des obligations de la justice qui nous rend véritablement charitables<sup>25</sup>.

De fait, ces deux vertus sont radicalement transformatrices et se soutiennent mutuellement. D'une part, la justice ne permet pas que la charité reste cloisonnée dans l'intimité. D'autre part, la charité canalise la justice en évitant ainsi ses possibles et fréquentes déviations vers le juridisme, les combats excessifs, ou pire encore, la cruauté et la vengeance<sup>26</sup>. De plus, la charité est un « plus » dans le rapport des hommes entre eux. Car, sans amoindrir les droits de la justice,

<sup>22</sup> SV II, 448-450.

<sup>23</sup> SV VII, 620.

<sup>24</sup> SV II, 54.

<sup>25</sup> Cf. SV V, 395.

<sup>26</sup> Cf. SV V, 404.

elle guide l'homme vers la gratuité, l'oubli de soi et le dévouement pour l'autre, au-delà de ce que peut exiger une quelconque législation ; en se laissant guider par la loi de l'amour établie en nous par l'Esprit Saint.

Nous savons que la lutte pour la charité et la justice est une des demandes les plus pressantes de notre société. L'éthique vincentienne ne sépare pas la charité vigoureuse de la lutte pour la justice. Etre au service du pauvre permet de rencontrer Dieu qui demande la justice pour les pauvres. Pour Saint Vincent, c'est entrer dans les sentiments les plus intimes de Dieu et imiter ainsi la conduite du Fils de Dieu qui est venu pour évangéliser les pauvres. L'engagement pour la justice en faveur des pauvres, qui naît de la charité, actualise et rend ainsi la foi effective.

Dans la suite de l'Encyclique, Benoît XVI, sans dissimuler les difficultés qu'il y a à exercer la charité, mais en conservant le ton positif qui caractérise cette première encyclique, a un regard plein d'espérance au sujet des possibilités actuelles d'exercer la charité sociale :

- 1) Les Moyens de Communication permettent de connaître de manière plus immédiate les besoins des gens.
- 2) Il y a beaucoup d'avancées techniques qui rendent plus efficaces le service des pauvres.
- 3) Normalement, les États aident les associations caritatives, soit en les exonérant de charges ou en leur accordant des crédits.
- 4) L'augmentation du volontariat qui rend de multiples services.
- 5) Face aux besoins des sinistrés, il y a de nombreux pays où il y a collaboration entre l'Église et l'État.
- 6) La collaboration entre les différentes Églises chrétiennes s'est accrue pour venir en aide aux démunis (cf. DCE, 30).

Le Pape parle aussi du profil de ceux qui travaillent dans des associations caritatives :

- 1) Ils agissent en réponse au besoin d'autrui.
- 2) Ils doivent avoir des qualités professionnelles mais aussi « *une formation du cœur* ».
- 3) Ils ne sont liés à aucun parti politique et ne sont au service d'aucune idéologie.
- 4) Il ne s'agit pas d'une action intéressée ou teintée de prosélytisme.

En comparant ces réflexions avec la spiritualité vincentienne, beaucoup de thèmes pourraient être abordés mais puisque cet article doit être bref, je me contenterai de n'en analyser qu'un seul. Puisque Benoît XVI demande que le travail caritatif soit exercé aussi bien avec habileté et avec du cœur ; cela nous amène à approfondir la doctrine vincentienne de l'amour affectif et effectif. Vincent de Paul en parle aussi bien en ce qui concerne la relation à Dieu que le service caritatif. Faisant référence aux effets de l'amour de Dieu, il parle de cette double division dans l'amour<sup>27</sup>. Il explique en quoi consistent

---

<sup>27</sup> Il puise cet enseignement chez Saint François de Sales. Cf. SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Traité de l'amour de Dieu*, Livre IV. Celui-ci, à son tour, s'était

ces deux amours : « *L'amour affectif est un certain écoulement de la personne aimante en l'aimée, ou bien une complaisance et tendresse qu'on a pour la chose qu'on aime, comme le père pour son enfant, etc. Et l'amour effectif consiste à faire les choses que la personne qu'on aime commande ou désire*<sup>28</sup>. L'amour affectif est ce qui rend la personne capable de se passionner et de s'émouvoir devant l'autre. Il compare cet amour avec celui d'un enfant qui ne peut se séparer de sa mère et qui l'appelle dès qu'elle s'est à peine éloignée<sup>29</sup>. Pour résumer « *l'amour affectif, c'est la tendresse dans l'amour* »<sup>30</sup>. De son côté, l'amour effectif « *est l'exercice des œuvres de la Charité, le service des pauvres entrepris avec joie, courage, constance et amour* »<sup>31</sup>.

Il soutient que l'affectif et l'effectif sont deux traits de l'amour qui sont complémentaires. Pour que la miséricorde s'épanouisse, le premier pas doit être l'assimilation compatissante de la souffrance d'autrui. L'union affective avec le pauvre fait qu'on ressent dans sa propre chair le mal d'autrui. L'amour affectif colore ainsi l'aide de délicatesse par les petites attentions et les petits détails savoureux du service quotidien : il faut de la sympathie et de l'empathie pour les autres. Rappelons-nous qu'il y avait beaucoup de pauvreté et d'ignorance dans la France du XVII<sup>ème</sup> siècle et que beaucoup de chrétiens s'étaient « *habitués* » à voir les autres souffrir. L'amour affectif nous fait compatir au mal d'autrui et ainsi ne permet pas qu'on continue à être spectateur passif.

De son côté, l'amour effectif pousse à mettre en pratique notre choix en faveur des pauvres. L'amour effectif réalise ce que l'affectif a découvert. Un tel amour agit de manière créative pour s'assurer que dans l'Église les pauvres sont des citoyens hors du commun. De cette manière, l'amour effectif amène à apaiser concrètement les maux qui affectent le monde des pauvres. De ces deux facettes de l'amour, c'est l'amour effectif qui a la primauté dans l'éthique vincentienne. Celui

---

inspiré de Saint Bernard. Cf. SAINT BERNARD, *Sermons sur le Cantique des Cantiques*, Sermon 50. Ce qui veut dire que Saint Vincent s'inscrit dans « *l'école d'affection* » (*schola affectus*) de Saint Bernard, où ont puisé Saint François d'Assise, Saint Bonaventure, Sainte Thérèse de Jésus et Saint François de Sales.

<sup>28</sup> SV XI, 43. Une autre fois, il le décrit ainsi : « *L'amour affectif procède du cœur. La personne qui aime est pleine de goût et de tendresse, voit continuellement Dieu présent, trouve sa satisfaction à penser à lui et passe insensiblement sa vie en cette contemplation. Grâce à ce même amour, elle accomplit sans peine, et même avec plaisir, les choses les plus difficiles et se rend soigneuse et vigilante à tout ce qui la peut rendre agréable à Dieu ; enfin elle se baigne en ce divin amour et n'a point de douceur en d'autres pensées* ». SV IX, 475.

<sup>29</sup> Cf. SV IX, 592-593.

<sup>30</sup> SV IX, 592.

<sup>31</sup> SV IX, 593.

qui exerce l'amour effectif est plus dans la charité, même si l'affectif est quelque peu absent ; que celui qui ressent beaucoup de sentiments mais agit peu pour les autres<sup>32</sup>. Ainsi, pour que la charité ait une place d'honneur, elle se doit d'être active. Son enseignement à propos de l'amour effectif est en consonance avec son éthique qui privilégie l'action. Nous pourrions dire qu'il reprend ici le proverbe thérésien : « *Il ne s'agit pas de penser beaucoup, mais de beaucoup aimer* ». A partir de là, son enseignement au sujet de l'amour devient très clair :

*« Aïmons Dieu, mes frères, aïmons Dieu, mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages. Car bien souvent tant d'actes d'amour de Dieu, de complaisance, de bienveillance, et autres semblables affections et pratiques intérieures d'un cœur tendre, quoique très bonnes et très désirables, sont néanmoins très suspectes, quand on n'en vient point à la pratique de l'amour effectif... car il y en a plusieurs qui, pour avoir l'extérieur bien composé et l'intérieur rempli de grands sentiments de Dieu, s'arrêtent à cela ; et quand ce vient au fait et qu'ils se trouvent dans les occasions d'agir, ils demeurent court. Ils se flattent de leur imagination échauffée ; ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison ; ils en parlent même comme des anges ; mais, au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies ou quelque autre disgrâce, hélas ! il n'y a plus personne, le courage leur manque »<sup>33</sup>.*

Même si des périodes de sécheresse peuvent exister, où la dimension affective de l'amour peut être obscurcie, il ne faut pas pour autant abandonner l'effectivité du service et l'oraison. Au-delà de cette crise, la morale vincentienne montre que l'amour affectif et l'amour effectif doivent toujours être unis parce qu'ils sont complémentaires et ont besoin l'un de l'autre. Normalement, l'amour affectif est le premier à surgir, mais cette bienveillance se fait bienfaisance

---

<sup>32</sup> Il explique très clairement : « *Il y a de pauvres filles qui se découragent. Elles entendent dire que telle a tant de tendresse, qu'elle fait si bien son oraison, qu'elle a tant d'amour de Dieu. Elles ne sentent rien de cela, elles pensent que tout est perdu, qu'elles n'ont que faire en la Compagnie, puisqu'elles n'y font pas comme les autres, et qu'il vaut mieux pour elles qu'elles en sortent, puisqu'elles y sont sans amour de Dieu. Or, mes chères sœurs, c'est une erreur. Si vous faites les choses de votre vocation, assurez-vous que vous aimez Dieu, et que vous l'aimez avec plus de perfection sans comparaison que ne font celles qui le sentent beaucoup et qui ne font pas ce que vous faites* ». SV IX, 477.

<sup>33</sup> SV XI, 40.

quand l'amour devient effectif. L'amour affectif accompagne tout le développement de l'action pour qu'elle soit délicate et porteuse de dignité. Et il est vrai qu'un service rendu sans affection, peut bien souvent humilier ou offenser celui qui le reçoit. Celui qui unit les deux facettes de cet amour, aimera avec tendresse, avec constance et habileté pour résoudre les problèmes. Et justement, un signe qui prouve que l'on a grandi en charité est l'habileté pour vivre les deux « *langages* » de l'amour<sup>34</sup>. L'Amour affectif et effectif plaît à Dieu, car ainsi le désir devient réalité et le service une expression de tendresse<sup>35</sup>. Pour expliquer ces deux facettes de l'amour, il utilise une image prise dans la vie familiale : un père qui a deux fils, un petit et un plus grand. Avec le petit, il a une relation plus tendre et plus douce, mais il est plus exigeant avec l'aîné qui est celui qui fait vraiment les choses. Au moment de faire son testament, le père donnera la meilleure part de ses biens à l'aîné. Ce qui veut dire qu'il a un amour plus sensible et plus tendre pour le petit et un amour plus effectif pour l'aîné<sup>36</sup>.

L'amour affectif et l'amour effectif expriment tout à la fois le dévouement à Dieu et aux frères. Alors qu'il recommande vivement de vivre tout à la fois l'amour affectif et l'amour effectif, Monsieur Vincent essaie d'empêcher la dureté dans les relations, aussi bien avec les internes qu'avec les externes. Il propose de vivre une affectivité bien vivante, non pas comme recherche sensible, ni pour un besoin de compensation mais comme un moyen de vivre sa vie comme don de soi. Il évoque la vie comme don au Christ et paternité avec les plus pauvres, qui remplit l'existence en lui donnant d'être une vie d'amour. Il invite à devenir les mères et les pères affectifs et effectifs des malades, des prisonniers, des enfants, des laissés pour compte, des affamés... de tous ceux qui n'ont jamais connu une vraie vie de famille. Chez Saint Vincent, l'amour affectif est si fort qu'il invite à s'attacher aux pauvres. En même temps, il redit que la ten-

---

<sup>34</sup> Saint Vincent écrit au Frère Jean Barreau, consul en Algérie, qui était captif des musulmans. Il lui parle d'une dette contractée pour le rachat des captifs. Ce texte illustre bien l'union qu'il doit y avoir entre amour effectif et amour affectif : « *Je pense vous avoir écrit l'affliction très sensible que j'ai reçue des maux que vous avez soufferts, Or, le sentiment se renouvelle en moi toutes les fois que j'y fais réflexion; et bien que vous ne puissiez pas vous imaginer combien j'en suis touché, vous ne doutez pas pourtant que ce ne soit jusqu'au vif, puisque, vous portant dans le cœur comme je fais, il ne se peut que vos souffrances ne soient les miennes. Or, par la même raison, j'entre en sollicitude de vos affaires comme des plus importantes que nous ayons. J'en ai fait parler à M. de Brienne. J'en ai entretenu plusieurs fois Madame la duchesse d'Aiguillon, ensemble les autres dames de la Charité, à qui seules je puis avoir recours* ». SV VI, 460-461.

<sup>35</sup> Cf. SV VI, 550.

<sup>36</sup> Cf. SV IX, 475-476.

dresse n'est pas incompatible avec le fait de poser des limites. Ainsi, notre saint devient le conseiller équilibré d'une éthique pleine tout à la fois de bonté, de douceur et d'effort. De plus, en unissant l'amour affectif et l'amour effectif, il a ainsi proposé une pastorale de l'amour, ce qui a permis de freiner le rigorisme qui régnait alors pour une bonne part dans l'Église de son temps.

### **Les responsables de l'action caritative**

Benoît XVI souligne que c'est toute l'Église qui doit être sujet de l'action caritative. Puisque dans cette encyclique, il souligne l'action caritative ecclésiale, il met en avant la personne de l'Évêque. Il souligne qu'il doit être accueillant et miséricordieux envers les pauvres (cf. DCE, 32). Il continue en citant une série de qualités que doivent avoir ceux qui collaborent aux œuvres caritatives : 1) Se laisser guider par la foi qui, dans l'amour, devient agissante. 2) Aimer les hommes de l'amour dont le Christ les aime. 3) Servir avec humilité. Cette vertu permettra d'éviter deux tentations : celle de se sentir supérieur à celui que l'on sert et celle de la prétention de devoir améliorer le monde en prenant la première place ce qui, à long terme, pourra conduire au découragement. 4) Être des priants car, être pieux n'affaiblit pas la lutte contre la pauvreté. Bien plus, ils doivent parvenir à une prière si confiante qu'elle doit permettre d'exprimer à Dieu nos interrogations et lui demander pourquoi il n'agit pas plus visiblement dans l'histoire en faveur des marginaux et de ceux qu'on massacre. 5) Vivre d'une espérance qui les rende patiemment actifs (cf. DCE, 33-39).

Puisque l'Encyclique fait référence à la charité particulière que les Évêques doivent avoir envers les pauvres ; nous pouvons approfondir les choses avec quelques unes des nombreuses réflexions que Monsieur Vincent fait à leur sujet. Vincent de Paul a une idée très élevée de l'Évêque. Elle est théologiquement élaborée par la lecture des Pères de l'Église, les enseignements du concile de Trente et l'excellence de l'état sacerdotal dont parle la théologie béruillienne. C'est ainsi qu'il écrit à son ami Louis Abelly, Vicaire Général de Bayonne, en faisant l'éloge de son Évêque :

*« Que ce peuple-là est étonné, à mon avis, de voir son prélat vivre en vrai évêque !... Que ne doit-on pas espérer en faveur d'un prélat qui a si bien réglé sa vie, celle de ses domestiques, qui fait tant d'aumônes corporelles et spirituelles dans son diocèse, qui a tant de soin des pauvres prisonniers, qui a bénédiction à la conversion des hérétiques... »<sup>37</sup>.*

<sup>37</sup> SV II, 2-3.

Il écrit aussi à un Évêque récemment nommé à la tête d'un Diocèse qui en avait grand besoin. Dans les vœux qu'il lui adresse, il inclut tout *un vade-mecum* au sujet d'un prélat vertueux :

*« Notre-Seigneur, qui s'est fait caution pour les pauvres, répond déjà surabondamment à mes vœux en choisissant pour l'épiscopat un prélat qui veut se rendre utile, sait gouverner, est remarquable par sa prudence et l'intégrité de ses mœurs et promet d'être un digne successeur des saints. Quel n'est pas mon bonheur et ma joie de voir que Dieu a si bien dirigé le cours des événements qu'après vous avoir fait croître de vertu en vertu, il vous mène d'honneur en honneur ! Puisse Celui qui vous a choisi pour donner la science à son peuple, maintenir vos ouailles dans le bien et conserver votre Église sans tache ni ride sous votre conduite pastorale ! »<sup>38</sup>.*

Quant à la conduite du serviteur, Benoît XVI met l'accent sur l'humilité. Vertu développée abondamment dans la morale et la spiritualité vincentienne. La question est la suivante : Comment vivre l'humilité aujourd'hui ? A la suite de Saint Vincent, nous croyons que cette vertu doit se vérifier dans le quotidien. Pour concrétiser l'humilité, nous pouvons donner quelques pistes tendant à démontrer sa vigueur et permettant ainsi à la charité de ne pas s'estomper. Une manière de la concrétiser est d'éviter de vivre en faisant des comparaisons. Car l'orgueil et l'égoïsme aiment regarder les autres de travers : l'égoïste est satisfait quand il possède beaucoup de choses mais

---

<sup>38</sup> SV III, 386. Concernant la charité, Saint Vincent fera souvent allusion à l'Évêque de Genève. Il verra dans Saint François de Sales le modèle le plus achevé de la charité. Voilà ce qu'il dit : *« J'ai eu le bonheur de communiquer avec feu Mgr de Genève plusieurs fois pendant sa vie. Il avait une si grande bonté que celle de Dieu se voyait sensiblement au travers de la sienne »*. SV III, 493. Il indique que l'Évêque de Genève se caractérisait par un grand amour de Dieu qui l'amenait à combattre le péché et à faire grandir le Royaume de Dieu. Il était attentif à tous ceux qui voulaient s'approcher de lui, et il partageait ses biens avec les pauvres. Sa douce charité mérite d'être imitée par les personnes engagées dans des actions caritatives, pour qu'elles ne perdent pas leur part d'affectivité dans le service. Vincent invite à suivre le modèle de saint François de Sales qui a toujours été doux, pour éviter ainsi colère, cris et injures. Dans ce contexte, il aime raconter certains de ses nombreux exemples de charité : *« Notre bienheureux père M. de Genève nous a donné un grand exemple de cette vertu. Un soir, une personne de grande condition le vint voir et resta avec lui fort tard jusques à la nuit. Ses domestiques oublièrent de porter de la chandelle, comme ils auraient dû faire. Que pensez-vous qu'il leur dit ? Il ne leur reprocha pas leur faute et ne les tança pas, mais se contenta de leur dire : "Ah ! mes enfants, un bout de chandelle nous eût été bien nécessaire". Usez-en de la sorte, mes filles, et ne vous accoutumez pas à crier l'une contre l'autre... Et ne vous dites pas de parole malséante, comme serait : "Vous êtes fâcheuse, obstinée", ou autre semblable »*. SV IX, 159.



il est sans repos tant qu'il voit qu'un autre possède autant ou davantage que lui. Au contraire, l'humilité peut se concentrer sur le bien présent chez les autres et en soi-même et ceci afin d'en rendre grâce au Seigneur. De cette façon, celui qui est humble laisse de côté, parce que pour lui, le fait de vivre pour être vu des hommes est un non sens. Car, être préoccupé par les apparences et pour qu'on parle bien de soi, rend esclave de l'opinion des autres. Être humble, c'est éviter l'autosuffisance et le fait d'être centré sur soi seul. C'est refuser de vivre en faisant de l'autoréférence, ce qui inclut d'accepter les critiques aussi bien personnelles (autocritique) que venant d'autrui. C'est éviter de vivre sa vie comme si on n'avait jamais rien à se reprocher (qui est une cécité éthique très prisée et autoalimentée). Ce qui veut dire que travailler l'humilité à partir du personnalisme est une autre façon d'accepter la vérité. C'est accepter le fait que le Royaume des Cieux n'est formé que de pécheurs pardonnés.

Tout particulièrement dans le rapport avec les pauvres, l'humilité permet d'opter de manière cohérente en leur faveur. Cela implique d'accomplir des services que bien souvent on n'apprécie guère : ceux qui sont peu rémunérés, peu visibles, sans éclat, sans reconnaissance, dans des lieux très ordinaires. Opter pour le pauvre, c'est être là où il n'y a pas de pouvoir, habiter à la périphérie, dans des zones où règnent le risque, les manques et les conflits. L'humilité vincentienne ajoute quelque chose de plus dans les relations avec les exclus : la proximité physique et la présence amicale. Ce qui oblige à vivre parmi eux avec respect et gentillesse. Ce qui se traduit par un accroissement des petits gestes de tendresse. Des comportements qui transmettent le bonheur, la joie, l'espérance à un monde où il y a trop de larmes. Il faut vivre avec eux, pour chercher des solutions avec eux, en évitant la tentation de trouver des sécurités qui peuvent nous éloigner du souci de la justice dans le monde des exclus.

L'humilité doit aussi conduire à une honnête et courageuse révision de vie qui encourage la mobilité, la flexibilité et la sincérité. De même, il faut revoir la qualité des services, de telle manière que parfois on en arrive à assumer des changements, non pas de lieu, mais de style. Tout cela dans l'acceptation sereine et humble des limites personnelles, communautaires et provinciales.

L'humilité nous indique que nous ne faisons pas qu'apprendre aux autres, mais que nous devons permettre aux autres de nous instruire. Les pauvres nous instruisent de façon éloquente si on le leur permet. Ainsi, il est bon de se laisser enseigner par les nombreux mérites du pauvre, l'un d'entre eux étant le fait d'être plein de reconnaissance. Remercier non seulement pour ce qui est extraordinaire mais encore pour la vie elle-même. Considérer la vie comme un don amène à une gratitude qui s'empare de tout. Voilà la base de la célébration, car celui qui est humble manifeste de la gratitude en célé-

brant. Vu sous cet angle, la constante humilité pleine de reconnaissance de Vincent de Paul est éclairante<sup>39</sup>.

Dans les activités missionnaires, l'humilité se vit dans l'ouverture culturelle, le respect de la différence, la découverte joyeuse de vérités et de valeurs chez les autres ; en défendant les apports théologiques des pays émergents. L'humilité fait que le missionnaire, tout en évangélisant, se laisse évangéliser et prêche, non pas sa parole, mais celle de Dieu révélée dans l'Écriture.

*Deus Caritas est* vient nous redire que l'amour est possible et que le chrétien peut le mettre en pratique, puisque l'homme a été créé pour aimer, et parce que Dieu nous a offert son amour : la Charité. Une foi correcte nous amène à vivre dans l'amour (cf. DCE, 39). Ainsi, nous pouvons conclure que face à un environnement culturel construit sur l'exclusion, la xénophobie plus ou moins dissimulée et la violence renforcée par des motifs religieux ; la charité promeut un amour sans frontières, qui se propose de prendre les problèmes à la racine. Pour cette raison, la charité, avec la créativité qui lui est propre, aiguise la capacité inventive pour inclure les marginalisés dans la fête de la vie. Une telle créativité nous amène au mouvement suivant : relire notre tradition vincentienne, en recherchant des débouchés nouveaux vers le futur. A une époque où il y a une crise des alternatives, et où se répète de vieilles formes de domination ; la charité doit impulser le respect de la personne et du collectif. A une époque où on imite trop et mal, l'amour nous amène à changer ce qui est tortueux avec une plus grande radicalité que jusqu'à présent. En tant

---

<sup>39</sup> Citons par exemple sa reconnaissance envers Adrien Le Bon, de la Congrégation de Saint Victor (chanoines réguliers de Saint Augustin), ancien prieur de Saint Lazare. Il avait cédé le magnifique prieuré de saint Lazare à Saint Vincent et à la Congrégation de la Mission. Le Bon vécu dans cette maison comme hôte toute sa vie. Il le considéra toujours avec la plus grande délicatesse et la plus grande politesse. Il ne le traitait pas dignement uniquement à Saint Lazare, mais quand il voyageait en France il faisait en sorte qu'il soit hébergé dans les maisons de la Congrégation où il viendrait à passer. Ainsi quand Le Bon va passer par Montmirail et Richelieu, il demande à ces communautés de bien le recevoir : « *Vincent de Paul prie Guillaume Delville de loger et de nourrir gratuitement dans sa maison Adrien Le Bon, ancien prieur de Saint-Lazare, qui doit aller à Montmirail, et même de le traiter comme s'il était le maître des biens et des personnes* ». SV II, 553. Cf. SV II, 485. Ajoutons que Monsieur Vincent demande que l'on n'oublie pas les bienfaiteurs, s'ils viennent à être dans le besoin. Dans ces moments là, il faut leur venir en aide : « *Quel bonheur, Monsieur, de s'être appauvri pour accommoder celui qui nous aurait fait du bien !* ». SV V, 179. De même, il félicite un supérieur qui rend une rente viagère à son bienfaiteur qui vivait des moments difficiles : « *Si nous sommes bien reconnaissants des charités que l'on nous fait, nous serons toujours disposés à rendre volontiers à nos bienfaiteurs le bien qu'ils nous ont donné* ». SV VIII, 18-19.

que Vincentiens, nous devons réussir, avant toute transformation des structures, que la vie de celui qui souffre nous pénètre le cœur. Ainsi, en réussissant que son chemin de souffrances deviennent le nôtre, nous nous engageons à lui redonner sa dignité perdue.

(Traduction : PASCAL BREMAUD, C.M.)